

Réf: Dossier 199179

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPEMENT DES CONSTRUCTEURS
IVOIRIENS » en abrégé « GCI »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON CITE
ADO DERRIERE LA PRISON CIVILE, Lot 68, Ilot V

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 03 avril 2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le lundi 03 avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPEMENT DES
CONSTRUCTEURS IVOIRIENS » en abrégé « GCI »

Objet: BATIMENT ; TRAVAUX PUBLICS ,COMMERCE AGRICULTURE , TRANSPORT ET DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON CITE
ADO DERRIERE LA PRISON CIVILE, Lot 68, Ilot V

Dirigeant(s) M DAGO TOTY OLIVIER FULGENCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02052 du 03/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26891/GTCA/RC/2023 du 03/04/2023

